

GESTION DES DONNÉES

Travaux de la période d'intersession

10.1 L'année dernière, le Comité scientifique avait convenu que David Ramm (directeur des données) devrait lui présenter un compte rendu régulier sur les progrès réalisés dans la gestion des données de la CCAMLR (SC-CAMLR-XVI, paragraphe 10.14). Le compte rendu devait avoir pour but précis de fournir des commentaires sur les mesures prises pour maintenir l'intégrité de la base de données de la CCAMLR (SC-CAMLR-XVI, paragraphe 10.13 i)).

10.2 D. Ramm présente un rapport sur ces mesures et, en termes plus généraux, sur les travaux que le groupe de gestion des données du secrétariat a entrepris depuis la dernière réunion (SC-CAMLR-XVII/BG/6). Ces activités englobent les travaux de Nigel Williams (informaticien), Eric Appleyard (analyste des données des observateurs scientifiques), Natasha Slicer (assistante à la gestion des données, à temps partiel) et Lydia Millar (spécialiste de la saisie des données, à temps partiel). Le groupe a également reçu, de février à avril, le soutien de Dan O'Connor (programmeur, sous contrat à durée limitée) dont la tâche était de prêter assistance au secrétariat dans le développement des programmes associés aux indices CEMP, à la saisie des données de pêche, et dans la production de tableaux pour le *Bulletin statistique*. De mai à octobre, celui-ci a travaillé au développement du site Web de la CCAMLR.

10.3 Les besoins croissants de la Commission et du Comité scientifique ont entraîné une augmentation des données traitées et gérées par le secrétariat. Le volume des données traitées double environ tous les trois ans. Récemment, ceci est largement imputable à la présentation des données par trait des pêcheries à la palangre et des données collectées dans le cadre du système d'observation scientifique internationale de la CCAMLR.

10.4 L'un des rôles primordiaux de l'équipe de la gestion des données consiste à assurer le maintien de l'intégrité des données :

- i) en développant la base de données de la CCAMLR pour qu'elle puisse continuer à répondre aux besoins croissants de la Commission et du Comité scientifique;
- ii) en maintenant le système primaire de base de données (serveur SQL) et en garantissant l'efficacité de manière à profiter des récents développements apportés dans les logiciels et le matériel de bases de données;
- iii) en protégeant la base de données de la CCAMLR contre tous les changements risquant de compromettre l'intégrité des données anciennes; et
- iv) en assurant un haut niveau de sécurité pour l'accès aux données de la CCAMLR et leur utilisation.

10.5 L'équipe de la gestion des données a pour autre mission importante d'offrir un soutien à la Commission et au Comité scientifique en ce qui concerne les analyses. Ce soutien exige une étroite collaboration entre les scientifiques participant et un échange de données, d'informations et de programmes informatiques. Le Comité scientifique note que cet échange ne peut être efficace que si les deux parties utilisent des logiciels compatibles et, notamment, si le secrétariat maintient à jour une série de logiciels.

10.6 Ainsi qu'il en est le cas pour la base de données de la CCAMLR, le maintien de l'intégrité des analyses de routine est un processus continu qui est réalisé par :

- i) le développement des analyses de routine qui permettent de continuer à répondre aux besoins changeants de la Commission et du Comité scientifique; et
- ii) la mise à jour des routines existantes (par exemple, les indices du CEMP, les routines de production des tableaux du *Bulletin statistique*) de manière à ce que celles-ci puissent continuer à fonctionner correctement au fur et à mesure de l'évolution de la base de données de la CCAMLR.

10.7 Le rapport (SC-CAMLR-XVII/BG/6) a également mis en lumière les activités du groupe de gestion des données pendant la période d'intersession. Les détails relatifs aux travaux réalisés en soutien du WG-EMM et du WG-FSA ont été présentés à ces groupes de travail sous un format récapitulatif (WG-EMM-98/23 et WG-FSA-98/5) et dans des documents de réunion pertinents. Parmi les points les plus marquants on notera :

- i) la validation du GYM;
- ii) le contrôle de la pêche conformément aux mesures de conservation en vigueur;
- iii) le développement de la méthode d'analyse des données bathymétriques;
- iv) le développement des analyses de routine des données et indices du CEMP;
- v) la réalisation du Volume 10 du *Bulletin statistique* couvrant les années australes de 1987/88 à 1996/97; et
- vi) le développement du site Web de la CCAMLR.

10.8 Le Comité scientifique approuve les tâches qui ont été attribuées au secrétariat par les groupes de travail pour la prochaine période d'intersession (annexe 4, paragraphes 12.2 à 12.4 et 12.6; annexe 5, paragraphes 9.16 à 9.20). Celui-ci devra, entre autres, procéder au transfert des données des campagnes d'évaluation à la nouvelle base de données et à la rectification des problèmes et erreurs identifiés par E. Gasiukov et I. Everson (annexe 5, paragraphes 3.6 et 3.7).

Groupe de travail de coordination des statistiques de pêche (GTC)

10.9 Le Comité scientifique examine la proposition selon laquelle D. Ramm participerait à la XVIII^e session du GTC, laquelle aura lieu au Luxembourg du 6 au 9 juillet 1999. Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour provisoire de cette réunion (CCAMLR-XVII/BG/9, appendice 2), il convient de noter l'examen des questions relatives aux données STATLANT (question 8), les implications statistiques du concept de précaution (question 12) et les statistiques sur les élasmobranches (question 13).

10.10 Selon le Comité scientifique, la participation de la CCAMLR à cette réunion favoriserait :

- i) le développement de méthodes de collecte des données de pêche, y compris les statistiques sur les élasmobranches;
- ii) l'échange des données sur des échanges commerciaux, notamment sur la classification des produits, les débarquements à l'étranger et le transbordement;
- iii) l'échange de données sur les débarquements et les flottilles, et de statistiques de pêche;
- iv) l'échange d'informations sur les méthodes de collecte des données de pêche et des captures accessoires, notamment les programmes d'observation et les VMS; et
- v) les liens avec les agences de pêche régionales.

10.11 Le Comité scientifique note que certains liens sont déjà établis, et que certaines informations sur le commerce de *Dissostichus* spp. dont le WG-FSA s'est servi à sa dernière réunion ont été fournies par la FAO.

10.12 Le Comité scientifique approuve et appuie la participation de D. Ramm à la réunion du GTC, et donne des directives sur la préparation de documents sur la contribution de la CCAMLR à cette réunion. Il s'intéresse tout particulièrement à l'avancement du concept de la gestion des ressources qui tient compte de l'écosystème, mentionné à la question 12 de l'ordre du jour provisoire, notamment :

- i) à quel stade en sont les autres organismes en ce qui concerne les protocoles de déclaration des données et l'analyse de ces données ?
- ii) comment les autres agences dérivent-elles des avis de gestion des analyses de l'écosystème ?

10.13 Le Comité scientifique propose, si possible, de diriger les discussions de la question 12 de l'ordre du jour provisoire sur la définition du type de données requises pour faciliter la mise en œuvre du concept de la gestion des ressources qui tient compte de l'écosystème.

10.14 Le Comité scientifique approuve l'allocation de fonds pour subvenir aux frais de participation de D. Ramm à la réunion du GTC.

Site Web de la CCAMLR

10.15 À la seizième réunion de la CCAMLR, la Commission avait convenu que l'objectif du site Web serait de fournir un système d'organisation, de présentation et de transmission des informations aux membres, aux organismes connexes et au grand public (CCAMLR-XVI, paragraphe 4.25; voir également SC-CAMLR-XVI, paragraphe 10.8). Les informations devaient être diffusées à deux niveaux :

- i) les informations générales et certaines informations publiées seraient disponibles aux membres et au grand public par un libre accès aux pages du Web; et

- ii) grâce à des pages Web d'accès limité par l'usage d'un mot de passe, les informations plus détaillées, les questions concernant les réunions et certains jeux de données ne seraient disponibles qu'aux participants à ces réunions et à des utilisateurs approuvés.

10.16 Le Comité scientifique note que le secrétariat a commencé ses travaux sur le site Web. Certaines sections en ont été développées et quelques pages ont été mises à la disposition des participants aux réunions de 1998 du WG-EMM et du WG-FSA. Début octobre, des pages renfermant des informations générales ont été diffusées pour que la Commission puisse en avoir un aperçu. La page d'accueil du site (<http://www/ccamlr.org>) est lisible quelque soit la langue de l'utilisateur, et il est prévu de présenter les informations et les documents dans les quatre langues de la Commission (CCAMLR-XVII/BG/23).

10.17 Le Comité scientifique convient qu'une utilisation efficace du site Web :

- i) facilitera le travail des membres, tant pendant la période d'intersession qu'au cours des réunions, en accélérant l'échange d'informations, et en facilitant la communication et les processus de prise de décision, car le site donnera un accès immédiat à la bibliographie de la CCAMLR et à ses documents de réunions, ses rapports, publications, cartes, impératifs de déclaration des données et conditions de leur déclaration, et aux données récapitulatives;
- ii) permettra aux membres d'avoir accès à certaines informations dès qu'elles parviennent au secrétariat;
- iii) fournira un moyen supplémentaire de disséminer les publications (y compris les livrets et le matériel de sensibilisation) qui, par rapport à la production et la dissémination des publications sur papier, sera relativement peu coûteuse et permettra d'atteindre un public plus large; les documents pourront également apparaître sur le site, sous un format précis, puis être téléchargés et imprimés si besoin est; et
- iv) permettra au grand public, notamment aux étudiants, d'avoir accès à des informations générales sur la CCAMLR; la présentation d'informations à jour sur le site permettra une discussion mieux informée et plus réfléchie des questions concernant la CCAMLR.

10.18 Le Comité scientifique note que les participants au groupe de travail qui avaient accédé au site Web avant la réunion ont constaté que les pages du WG-EMM étaient bien structurées et présentées, et ont fourni des informations valables avant la réunion. Le WG-EMM a convenu de la grande utilité potentielle du site qui faciliterait l'échange d'informations et accélérerait la prise de décisions (annexe 4, paragraphe 13.13).

10.19 Dr Everson fait d'ailleurs remarquer que le site serait très utile en ce qu'il attirerait l'attention du public sur les travaux du CEMP et ferait mieux connaître le programme. Dans un cadre plus large, il faciliterait l'échange d'informations entre les organismes faisant partie du système du Traité sur l'Antarctique.

10.20 M. Naganobu signale l'importance d'un système de sécurité et le Comité scientifique se penche sur les différents niveaux de protection offerts sur le site Web. D. Ramm explique

que, selon le principe directeur suivi lors du développement du système de sécurité du site, les informations et les documents placés sur le site bénéficieront d'un niveau de sécurité équivalent à celui déjà en place au sein du secrétariat et aux réunions de la CCAMLR. Par exemple les pages renfermant des documents publiés déjà disponibles dans le domaine public, tels que le *Bulletin statistique*, seront disponibles au public. Par contre, l'accès aux pages contenant des documents de réunion qui, à l'heure actuelle, sont distribués sur support papier sera limité aux participants aux réunions.

10.21 Le Comité scientifique convient que l'utilisation de mots de passe proposée pour limiter l'accès aux pages du Web qui contiennent des informations détaillées (paragraphe 10.15 ii)) suffira à assurer une protection adéquate aux informations de la CCAMLR qui ne sont pas du domaine public. Il est convenu que la sécurité de ces informations devra faire l'objet d'une surveillance constante.

10.22 Le Comité scientifique convient de donner son accord au développement du site Web, ce qui constituera, avec les autres tâches urgentes liées à la gestion des données, l'un des travaux à accomplir au plus tôt durant la période d'intersession. Il approuve les recommandations faites par le WG-EMM à cet égard (annexe 4, paragraphes 13.14 à 13.16). Par ailleurs, D. Ramm est chargé d'étudier les meilleurs moyens de relier le site à d'autres organisations du système du traité sur l'Antarctique et aux sites des membres du Comité conjoint sur la gestion des données sur l'Antarctique.